# MEIGNEUX



Dépôt légal : 2009pref014-12/08/2009 Directeur de publication : Patrick Bélessort, Maire

L'équipe de communication du conseil municipal a le plaisir de vous présenter le 4ème numéro de son journal.

Différentes parties composent celui-ci dont vous trouverez le sommaire en page 2.

Nous espérons que vous nous ferez part de vos suggestions. Toutes les idées sont les bienvenues.

Bonne année 2019 à toutes et tous

## **Sommaire**

### Le Mot du maire

#### Travaux

Réalisations de l'année passée

#### **Les Animations**

**ASTRO** 

**CCAS** 

AMI

### **Actualités**

PLUi

Station

**Divers** 

## Entreprises de notre territoire

**Séquence Rétro** 

**Etat-civil** 



#### Le Mot du maire

Dans le bulletin municipal 2018, je vous faisais part de mon inquiétude quant à l'avenir de nos petites communes : baisse des dotations de l'état, suppression progressive de la taxe d'habitation, poursuite du transfert des

compétences communales au profit de la communauté de commune... Toutes ces inquiétudes restent malheureusement d'actualité pour 2019.

La programmation de la disparition de nos petites communes semble hélas se confirmer.

Il reste un peu plus d'une année à l'équipe municipale pour mettre tout en œuvre pour démontrer qu'il est indispensable de conserver l'existence de nos petites structures locales.

Il reste quelques gros chantiers à terminer ou à mettre en place avant la fin de notre mandat en mars 2020 :

- Finaliser la mise en construction de notre nouvelle station d'épuration.
- Poursuivre l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ce document a pour but de fixer les mêmes règles d'urbanisme pour toute la Communauté de Communes Bassée-Montois. Là encore il va falloir faire entendre notre voix auprès des 42 communes composant l'intercommunalité.
- Superviser les travaux d'acheminement de la fibre optique prévu 2<sup>ème</sup> semestre 2019 avec les premiers branchements pour 2020.
- Préparer le transfert des compétences "eau potable et assainissement" à la communauté de communes.

Voilà quelques défis qu'il faudra relever avant les prochaines élections municipales de mars 2020.

Pour l'heure toute l'équipe municipale, Adjoints, conseillers et le personnel communal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année.

Que 2019 vous apporte bonheur, santé, prospérité

#### LES REALISATIONS 2018

- 1) 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments publics :
  - Pose d'une main courante sur les marches de l'Eglise
  - Mise en conformité de l'escalier menant à la salle du conseil municipal.
    Coût de l'opération : 2 247.60 € TTC
- 2) Travaux sur le bâtiment de la Mairie :
  - Remplacement de 3 portes et 4 fenêtres.
    Pour un montant total de : 12 291.16€ TTC dont une aide financière du Fonds d'Equipement Rural de 4 238.26 €.
  - Réfection des lettres "république française" sur la façade" pour la somme de 1 551.60€ TTC.
- 3) Réalisation d'un relevé topographique avec la création de plans du réseau d'eau potable pour un coût de 6 840€ TTC.
- 4) Création d'un branchement d'eau potable au poste de relevage sentier du Ru . Montant : 3 000€ TTC.
- 5) Remplacement de 15 luminaires vétustes de l'éclairage public pour un total de 13 261.20€ TTC dont une aide financière du SDESM de 8 051€.
- 6) Installation d'une alarme avec télésurveillance au secrétariat de la mairie, suite aux cambriolages des 15 janvier et 26 février, pour un coût de 717.60 € TTC.
- 7) Travaux de peinture du bureau du maire, couloir et salle du cadastre. Cette salle du cadastre a été aménagée en salle d'attente. Montant de l'opération 5 420.58€ TTC.
- 8) Remplacement de l'horloge du bâtiment mairie endommagé suite à une surtension provoquée par un orage au mois de mai. Pour un coût de 1 515.60€TTC.

Tous ces travaux bénéficieront d'un remboursement partiel de la TVA sur le budget 2020.

## **2019 Année d'élections**

Le 26 mai prochain vous serez invités à élire les députés européens.

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été modifiées. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre n-1. Pour ces élections européennes, vous aurez <u>jusqu'au 30 mars 2019</u> pour vous inscrire.



## LA SORTIE ASTRO

Le ciel fut presque au rendez-vous. Merci à toutes et tous d'avoir répondu présents malgré une météo légèrement voilée qui nous a masqué une partie du ciel.

Alors qu'avons-nous vu en cette soirée du 13 juillet 2018 ?



Vénus plein Est et soleil couchant sans grand détail comme à son habitude, la planète se présentait à nous en phase tout comme pourrait le faire la lune.

Plus au Sud, Jupiter avec son ballet de satellites Io, Ganymède, Europe, Callisto, malheureusement sans la grande tâche rouge non visible.



Au Sud-Est Saturne et ses célèbres anneaux parfaitement visibles malgré sa position très basse sur l'horizon. C'est la planète qui a eu le plus de succès en cette soirée.

Enfin vers l'Est Mars dans sa robe rouge. Pourquoi la planète Mars ne nous a-t-elle pas donné plus de détails de sa surface? Et bien parce-que la planète subissait alors une tempête globale de sable. Le sable en question ressemblant plus à de la farine qu'à du sable de plage, la tempête a duré tout l'été, dommage.

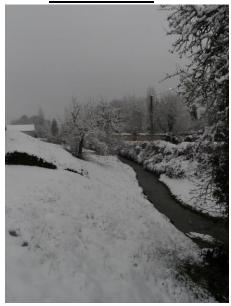
Mars en septembre tempête terminée calotte polaire parfaitement visible.



Nous avons fini avec un petit tour du ciel aux jumelles avec notamment l'amas du cintre (redressé sur cette image).

## MERCI À TOUTES ET TOUS

**Mars 2018** 













## <u>Pâques – Les poules et les lapins à travers l'Histoire</u>

















## Le repas des Anciens





## **Centenaire de l'Armistice**



## <u>Noël</u>











Nous remercions Philippe QUINOT, Bernard SUPTILE et Marie-France BELESSORT pour la réalisation et l'installation des décorations du village.

## Festivités 2019

## **AMI**

Dimanche 17 février : Loto

Jeudi 30 Mai : Brocante

Dimanche 14 juillet : Repas et Tournoi de Boules

Vendredi 21 novembre : Beaujolais Nouveau

Novembre (date à préciser) : Bourse aux jouets

## **CCAS**

Lundi 22 avril: Chasse aux Œufs

Samedi 22 juin : Fête de la musique

Dimanche 13 octobre : Repas des anciens

Dimanche 27 octobre : Halloween

Dimanche 08 décembre : Noël des enfants

A propos de Noël 2018 : 30 enfants de la commune auraient pu bénéficier du spectacle proposé par le CCAS. Seuls 7 étaient présents à la représentation. Un peu décevant !..

Il faut savoir que cette prestation a couté 600€ sans compter le goûter.

Les membres du CCAS s'interrogent sur l'avenir de cette manifestation... Peut-être que la formule ne vous convient pas ? Votre avis nous intéresse...

## Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Avant toute chose, il convient de vous aider à bien comprendre les enjeux du PLUI et pour se faire, nous vous proposons en préambule un petit lexique.

SDRIF : Schéma directeur de la région Ile de France

PADD : Projet d'aménagement et de développement durables

SCoT : Schéma de cohérence des territoires (pour nous le grand Provinois)

En tenant compte de ces 3 prérogatives la communauté de communes nous a fait parvenir un premier projet de zonage.

Deux prérogatives imposées (le SDRIF et le Scot) et le PADD établi par la communauté de communes elle-même sur les directives du code de l'urbanisme, des lois DUFLOT et ALUR précisant d'une part que le foncier doit être économisé dans la ruralité et que la démographie de notre territoire doit être contenue. Que cela peut-il bien vouloir dire ? Et bien qu'il faille maîtriser notre « immigration ». Décidément...

Donc nous avons reçu ce premier rapport ramenant notre capacité à construire à 3000 m². Impossible pour le conseil d'accepter une telle décision. Nous avons argumenté longuement afin de ramener cette surface à quelque chose de raisonnablement acceptable pour nos administrés. Démunir les petites communes au bénéfice des plus grosses ne saurait être la solution. Les prévisions de zonage reprennent une partie de nos revendications mais ce sujet délicat reste à suivre de près, de très près, même.

Nous vous invitons donc, dans votre intérêt, à venir consulter l'enquête publique lorsque celle-ci sera disponible et d'y faire part de vos constatations et de vos éventuelles remarques afin de permettre à l'enquêteur de demander des modifications éventuelles au PLUi.

Nous vous rappelons que l'urbanisme était géré sous le régime de la carte communale par la commune elle-même et que le PLUi sera lui, géré par la Communauté de communes. S'ensuivra bien entendu les permis de construire et autres autorisations de travaux.

Les prises de compétences des Communautés de communes, imposées par l'État, deviennent de plus en plus importantes, demain, c'est la compétence de l'eau qui va nous échapper et avec elle, la maîtrise de ses coûts.

Nos petites communes doivent rester très vigilantes. Mais malgré tout, cela n'empêchera pas les évolutions de nos institutions. Néanmoins, nous ne pouvons laisser faire ce qui pourrait s'apparenter à de la spoliation sans nous y opposer de toutes nos forces... Et là, vous pouvez compter sur nous.

## LA STATION, RHIZOSPHERE



Nous aimerions vous dire que les travaux ont commencé mais malheureusement, il n'en est rien. Pas l'ombre d'un roseau en vue.

Le retard considérable pris pour l'achat du terrain, le vendeur nous ayant obligé à revoir notre offre, a occasionné, des allongements de délais pour les études de sols.

Nous n'avons toujours pas lancé les appels d'offres pour les travaux de terrassement de la station. Il faut reconnaître, que depuis le début de cette aventure, les conditions sont plus que changeantes.

On vous subventionne, on ne vous subventionne plus, on vous subventionne si... Bref, vous l'aurez compris les lois changent plus vite que les projets n'avancent. Il semble difficile dans ces conditions d'arrêter des décisions pérennes.

Une partie de notre réseau doit faire l'objet d'une restauration partielle sur sa partie basse afin de recueillir l'ensemble des eaux usées de la commune.

Pour être complets, il nous faudrait maintenant, déconnecter nos eaux de pluie de ce réseau unitaire pour bénéficier de la totalité des subventions. Cette opération n'avait jamais été évoquée auparavant. Encore une fois, les évolutions de la législation.

C'est à vous décourager d'entreprendre. Mais nous, on tient le cap et le capitaine tient toujours la barre.

Cette rhizosphère sortira de terre et ses roseaux plieront sous le vent.

## La 4G fixe, ça marche.



Des antennes 4G moins volumineuses que les antennes de téléphonie mobile sont disposées sur notre château d'eau. Le relais aux habitations se fait par l'intermédiaire des ondes radio comme avec l'ancien Wimax. Néanmoins, contrairement aux offres des box 4G classiques qui ne fonctionnent que pour l'internet, la 4G fixe nous offre la téléphonie et la télévision en plus.

#### La technologie 4G fixe TD-LTE

La 4G fixe est en fait une technologie appelée techniquement TD-LTE (Time Division-LTE). Elle fonctionne sur deux bandes de fréquences : 2,6 GHz (2570-2620 MHz) mais majoritairement sur la 3,5 GHz (3400-3800 MHz). Nomotech, l'entreprise en charge de cette technologie sur le département dispose d'une plage de spectre de 40 à 50 MHz. Notons que la bande 3,5 GHz sera également utilisée pour la 5G à terme.

Dans les faits, nous bénéficions désormais d'une bande passante d'environ 30 Mégabits sans restriction en termes de volume de données.

Nous pouvons d'ores et déjà envisager la télévision, la VOD, la téléphonie fixe sans pertes de données mais aussi des offres de téléphonie mobile, qui en dehors de notre zone de couverture, utilisent le réseau de l'opérateur historique Orange.

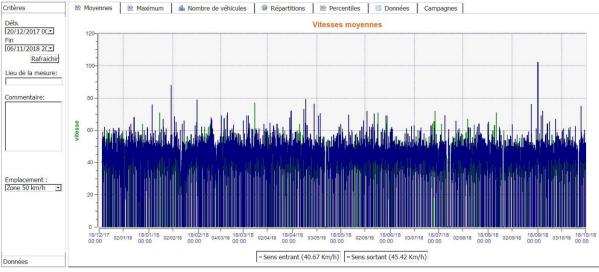
Il semble néanmoins que quelques-uns de nos administrés voire même de nos conseillés rencontrent des problèmes avec leur connexion. Nous invitons tous ceux d'entre vous qui font partie de ces malchanceux à se faire connaître auprès des services de la mairie afin que nous puissions demander une intervention collective. D'autre part, nous avons tous remarqués une faiblesse du wifi de la boxe ozone qui a une portée plus que limitée. Nous allons intervenir auprès d'ozone en ce sens. Pour ceux d'entre vous qui le désirent, Nordnet est désormais un opérateur actif sur le réseau radio 4G avec également des offres de téléphonie mobile.



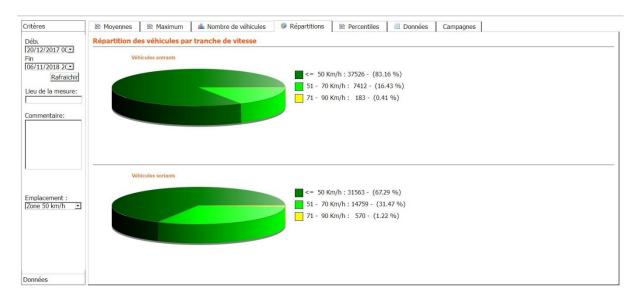


Voici pour l'année 2018 les statistiques enregistrées par notre radar qui en est à sa troisième année de fonctionnement.

Les vitesses moyennes sont toujours majoritairement situées dans la zone des 50 km/h et nous pouvons donc nous féliciter de son apparente efficacité au regard de ces statistiques.



#### Le détail sous forme de camembert.



## Réunion sécurité

Le 2 octobre 2018, le commandant de la brigade de la gendarmerie de Donnemarie-Dontilly est venu à la salle communale afin de nous présenter des recommandations pour la sécurité de l'habitation, du véhicule, d'internet et de la fausse qualité.

Voici quelques-uns de leurs conseils.

#### La maison

Les voleurs, s'ils ne parviennent pas à entrer dans un bâtiment, abandonnent au bout de 5 minutes. Ne leur facilitez pas la tâche!

- Pensez à ranger les échelles, les outils qui facilitent l'entrée. Vérifiez la qualité des ouvrants, fermez fenêtres baies vitrées, VELUX, même à l'étage, portail, même en journée.
- Renforcez la porte d'entrée avec des entrebâilleurs de porte, ou des chaînettes de sécurité, ou avec des barres métalliques à fixer dans les murs.
- Les alarmes et systèmes de vidéosurveillance sont des alliés pour votre sécurité. Il existe aussi des générateurs de brouillard qui opacifient la pièce, si besoin à plusieurs reprises, et rendent la progression des voleurs quasiment impossible.

#### Les voyages

- N'inscrivez pas votre adresse sur les bagages mais plutôt un nom et un numéro de téléphone
- Ne laissez pas de message indiquant vos dates de vacances sur le répondeur ou les réseaux sociaux.
- Attention aux photos postées vous montrant à l'autre bout du monde
- Signalez vos dates d'absence supérieure à 3 jours via le formulaire « tranquillité vacances » à remettre à la gendarmerie
- Informez vos voisins de votre absence

#### La voiture

- Faites installer une alarme ou un coupe-circuit
- Faites tatouer le numéro de châssis sur toutes les vitres du véhicule
- Au stationnement, serrez le frein à main, verrouillez le coffre et les portes, bloquez l'antivol de direction
- Ne laissez aucun effet personnel à vue : sac, téléphone, badge ou télécommande d'ouverture de parking, ou papiers du véhicule à l'intérieur
- Lors des trajets, attachez votre sac à main à la ceinture de sécurité

- Placez de préférence votre véhicule dans un lieu fermé : garage ou box
- Bloquez les portes de l'intérieur lorsque vous circulez
- En cas de vol, alertez immédiatement la police ou la gendarmerie : les chances de retrouver votre véhicule sont étroitement liées à votre célérité

#### <u>Internet</u>

- Vérifiez vos mails, n'ouvrez pas les pièces jointes d'expéditeurs inconnus ou douteux
- N'insérez jamais une clé USB ou un CD inconnu dans votre ordinateur
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires à la suite d'un mail
- Attention aux usurpateurs : banque, impôts, amis plus ou moins éloignés qui vous
  « offrent » ou réclament de l'argent de votre part (placements juteux, collecte pour maladie....)
- Ayez des mots de passe d'au moins 8 caractères : chiffres, lettres majuscules et minuscules, et si possible un caractère spécial (#@ \* ...)

#### La fausse qualité

- Lorsqu'on sonne chez vous, discutez avec le représentant la porte entrebâillée : ne le faites pas entrer
- Exigez une carte attestant de son statut ou de sa qualification professionnelle
- Ne montrez jamais où sont rangés bijoux, argent...
- N'indiquez pas sur la boîte aux lettres que vous vivez seul par exemple « Veuve .... »

Et pour conclure, sachez que, malheureusement, 76 % des vols sont commis par des personnes de connaissance.

## **Attention aux poubelles**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SMETOM ne ramassera que les bacs qu'il aura attribué.

Si vous mettez vos ordures ménagères ou vos déchets à recycler dans des poubelles privées, elles ne seront plus vidées.

Vous devez appeler le SMETOM afin de leur demander des bacs homologués et le recyclage de vos bacs « hors normes ». Cette démarche est gratuite. Tél : 01.64.00.26.45

## Le bien vivre ensemble

Comme il fait bon vivre dans notre petit village. Certes, il n'est pas le plus beau de la Bassée Montois mais il a beaucoup de charme. Nous sommes venus nous y installer car il reflète notre envie de vivre paisiblement entourés de champs et de forêt, d'animaux et de gibier, de personnes agréables et généreuses...

Alors pourquoi ne pas faire encore mieux ? Ne serait-il pas plaisant de pouvoir se promener sur les trottoirs sans à avoir à esquiver les déjections canines, les branches de pommiers qui débordent des propriétés, sans à avoir à slalomer autour des tas de mauvaises herbes qui envahissent les bas-côtés, sans à avoir à marcher sur la chaussée car les haies sont trop larges ?

Ne pourrions-nous pas déambuler dans nos rues sans à avoir à éviter les voitures mal garées qui empêchent la visibilité aux croisements ?

Toutes ces incivilités gâchent un peu notre joie de vivre ici.

Alors, lorsque vos pommes font plier les branches, n'hésitez pas à les distribuer. Lorsque vous désherbez devant votre porte de garage, pensez à ramasser les ordures. Quand votre haie déborde pensez à la tailler. Quand les feuilles de vos arbres bouchent les grilles d'égout, pensez à les ramasser.

Si tout le monde prenait soin de ne pas faire aux autres ce qu'il n'aimerait pas qu'on lui fasse, la vie serait paisible. Merci beaucoup de votre aide pour que nous puissions continuer à aimer notre village.

## Le nettoyage de printemps

Seriez-vous d'accord pour donner un peu de votre temps à votre village?

Nous pourrions organiser une journée au printemps pour nettoyer notre village. Comme vous le savez, nous n'avons plus d'employé communal. Alors pourquoi ne pas faire une journée peau nette pour nos rues ? Rendez-vous un matin, à la mairie. Chacun choisirait un lieu à rendre propre, une rue, le lavoir, le terrain de boules, les fossés, les caniveaux...

Nous terminerions cette belle journée par un moment de convivialité entre citoyens impliqués.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous donner votre avis.

## **LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE:**



COUQUET Couvreur-Zingueur : Franck PAQUET - 15 Rue de Champagne

CEKA Société de Services à la personne : Vola RASOLANDRAIBE - 14 Rue Champagne

MENUISIERIE : Christophe LEPICIER - 14 Rue de l'Auxence

MMS: Hervé DESMAREST - 3 Rue de la Gaillarde

QUINOT S.A (Motoculture): Didier QUINOT - 7 Rue Brie

QUINOT Catherine : Bijoux et accessoires de mode - 5 rue de l'église

RICHARD Martine - 7 rue du Marin : Atelier de vitrail

Vous souhaitent une Bonne Année 2019

## **SEQUENCE RETRO**

Dans sa séance du 29 juin 2018 le conseil municipal a pris la décision de mettre en vente la maison de commune située 1 rue du Marin.

Cette propriété avait été donnée à la commune par Mr et Mme CLOES en 1921.

Vous trouverez ci-après la copie de la délibération du conseil municipal extraordinaire du 09 octobre 1921 acceptant ce don.

Leance extraordinaire du 9 Atobre 1921 L'an mil neuf cent vingt et un le neuf du mais d'Octobre à deux neures du soit le Conseil municipal sur la convocation d'ingence adresse à chacun de ses membres le 7 courant s'est rémir à la mairie en Session extraordinaire sous la présidence de M. Marin adolphe maire. Staient présents: M. M. Prin. Billard, Evrand. Guinos. Guerard H., Remy absent : M. Villain. excuse. M. M. Guerard F. Erumean m. Billard est élu decrétaire et accepte les fouctions la Seauce ouverte, m. le Résident fais commente que depuis la devission de m. Profit, garde champète, il a recu plusien, demandes d'emploi mais que l'installation d'un nouveau garde champetre a du être ajourne fante de logement disposible. El die qu'il est allé trouver Met Me Klosso, proprietaires de plusieurs maisons à meigneur pour leur demander d'en louer une à la commune ou de lui vendre celle qu'ils ont que pour cette maison ils en feraisur volontiers don à la commune

vient de recevoir et qui est àusi conque: I octobre 1921 - monsieur le maire, Je viens vous confirmen par cerit l'intention de mon mari et la miseure de donner à la commune de meigneur, en toute propriété, pour en join aussitot acceptation, de cette donation, la maison tituée à Meigueur, que nous avous acquire tout récemment des heritiers Champalet. Cette donation, est fact Jans exception, rui réserve et comprend l'immemble entier avec ses dépen. dances immediates et la com placée au midi la commune poura l'utiliser pour y intaller le garde champeter ou pour toute autre deshiration à laquelle elle croira bon de l'affecter par la suito. Nous fairons cette donation, à têtre entierement grahit la commune ayant tenlement à en supporter les pais. Necevez. mousiem. le maire, l'expression de nos meilleurs sentiments Lique! marie Dauphin Kloess. Approuvé tigné: E. Kloess. le Conseil exprés avoir pris connaissance de cette lettre accepte le don de m. et mue Kloess et charge m. le maire de leur faire par de ses plus chaleureux remerciments pour

accepte le don de M. et M me Kloess et charge M le Main de leur faire par de ses plus chaleureux remerciments pour leur acte de generosité en faven de la commune. Il mivite. M. le maine à remplie les formalités nécessaires pour que la commune prinse entres le plus tot possible en possessons de l'immemble et décide que la commune payera les frais de la donation; les frais seront payér ten les crédit dispossibles de l'exercise comand. Tair et délibére à Meigneux les four mois et au sus dit

Seland Survey Pin He Guerard Sollmin

#### **ETAT CIVIL**

#### **NAISSANCES**



Iris le 15 mars 2018 fille de Claire et Guy-Albert BOUBOUILLE

Louisa le 02 novembre 2018 fille de Juliette MOLLARD et Fahd GOUNNA

Félicitations aux heureux parents

#### **MARIAGE**

Juliette MOLLARD et Fahd GOUNNA le 09 Décembre 2018



Adeline BRAY et Alexandre RAOUI le 28 Décembre 2018

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

#### **DEPARTS**

Alain LABIOLE - 5 rue de Champagne

Odette TEIL - 1 rue de la Fontaine

Damien MOREAU et Mathilde RIFFAULT - 2 rue de l'Eglise

Yann et Céline MINDER - 10 rue de la Vallée Gobin

Béatrice BEEUWSAERT - 16 rue de Brie

Jean DELGADO - 8 bis rue de Champagne

Evelyne ROBINOT - 8 rue de la Vallée Gobin

#### **ARRIVEES**

Ayrton DOS SANTOS et Céline DONNEAU - 5 rue de Champagne

Olivier Estelle BOUTONNET et Anna - 1 rue de la Fontaine

Patrick TIBILETTI - 2 rue de l'Eglise

Sandrine MANGEOT - 10 rue de la Vallée Gobin

Pierre et Evelyne GUILLAUME - 11 rue de la Fontaine

François-Xavier SPRIET et Marie LORREYTE - 16 rue de Brie

Charles GAIDOZ Diana DE CASTRO et Jade et Ryane - 6 rue du Marin

Pascal Muriel MONTMUREAU et Allan

Christopher CAGNE Suzie VALTAT et leurs enfants

Romuald DESPAX Charlène MAILLET et leur enfant

- 8 rue de la Vallée Gobin

Au 31/12 nous étions 275 habitants dont 257 en résidence principale pour une moyenne d'âge de 38,76 ans